

N°	2	8	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil douze
- Futurs locaux de l'EPTB Bresle : → signature d'un avenant à la convention de mise à disposition pour les locaux supplémentaires	Le vendredi 27 janvier à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DECORDE, M. DAVERGNE, M. MAQUET, M. SENEAL. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. PATIN (pouvoir à M. AUBRY).
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Les futurs locaux de l'Institution : avenant n°1 à la convention</u> Mme GAOUYER fait lecture du projet d'avenant à la convention de mise à disposition des locaux (convention initiale datée de mai 2002) et indique qu'il conviendra de s'enquérir des assurances locatives supplémentaires pour ces locaux dans les temps impartis.
29 décembre 2011	Mme LUCOT-AVRIL précise que les travaux feront l'objet d'une autre convention, l'objet de l'avenant présenté ce jour ne correspondant qu'à la mise à disposition des locaux supplémentaires.
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Après avoir entendu les propos précédents, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, donnent leur accord pour que soit signé l'avenant à la convention de mise à disposition des locaux de l'EPTB Bresle. Ils autorisent la Présidente à signer toutes les pièces se rapportant à cette mise à disposition supplémentaire de locaux (avenant, contrats d'assurance,...).</i>
En exercice	15
Présents	8
Votants	9

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**